

Pour débiter cette nouvelle année, un peu d'histoire sur notre belle commune : d'après wikipedia, le Bourg est attesté dès le X^e siècle sous les vocables de Saint-Vic, Saint-Vit, Saint-Viz puis Saint-Vitte. Il s'agit sans doute de l'amalgame toponymique entre le VIC (de vicus, plus petite unité administrative romaine) et de Vitus (nom latin de [saint Guy](#), dédicataire de l'église paroissiale) (le juron par saint Vit était très utilisé aux XIV^e et XV^e siècles en relation avec un des vocables désignant le sexe masculin).



La gazette de Saint-Vitte

MAIRIE
de
SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE

87380



Gazette Numéro 2
Parution Janvier 2022

Mairie de Saint-Vitte-sur-Briance
7 rue du Mont Gargan

87380 Saint-Vitte-sur-Briance
05 55 71 70 28

Sommaire

Le mot du Maire	Page 3
Les commissions municipales	Page 4
Les travaux en 2021	page 5
Les nouveautés numériques	Page 6
La sonorisation de la salle des fêtes	Page 6
Le site internet de la commune	Page 6
L'évolution de l'informatique à la mairie	Page 7
Les actions culturelles menées par la commune	Page 8
Journée Européenne du patrimoine	Page 8
La bibliothèque	Page 9
Décoration du bourg : des projets collectifs	Page 10
La ballade des créatures	Page 10
La décoration de Noël	Page 11
La vie associative	Page 11
Le club des anciens	Page 11
Cous'y Vitte	Page 12
Equi-Briance Oxygène	Page 12
Le collectif Rhizome	Page 13
La fête de la musique 2021	Page 13
Les archers du Martoulet	Page 14
ACCA St Vitte	Page 15
Association Les morduEs « festival dans mon jardin »	Page 16
Autres évènements	Page 16
Cérémonie du 11 novembre	page 16
Une fête pour Maxime	Page 17
Le fleurissement des maisons	Page 18
Colis pour les aînés	Page 18
Le SICTOM	Page 19
VBG	Page 19
Les chemins de randonnée	Page 20
Au gré des sentiers de St Vitte	Page 20
Le petit marché du vendredi	Page 22
Les travaux prévus pour 2022	Page 23
Les joies et les peines	Page 24

Le mot du Maire

Saint-Vittois, Saint-Vittoises,

Notre gazette est de retour.

Les années se suivent et se ressemblent. La situation sanitaire est toujours aussi préoccupante. La Covid 19 et l'arrivée de ses différents variants rythment désormais nos vies. Nous venons de passer des fêtes de fin d'année encore bien particulières, multipliant les tests avec des protocoles très compliqués. Les moments de convivialité sont rares, les tensions sont palpables partout et à tous les niveaux (professionnel, familial...). La vaccination en masse a, quoi qu'on en dise, fait considérablement chuter le développement de formes graves de la maladie. Début 2021, le seuil critique des contaminations journalières était fixé à 15 000 par nos scientifiques. Aujourd'hui, nous atteignons les 350 000 cas quotidiens. L'Hôpital, certes en tension, ne l'est pas plus, et même plutôt moins qu'en début d'année. Des échéances électorales arrivent. Chacun de nos différents candidats est certain d'avoir les solutions pour nous sortir de cette crise ! Le jeu démocratique rendra son verdict fin avril. En attendant, je reste optimiste et je veux croire à des jours meilleurs.

Notre commune, malgré la situation, continue d'agir. En effet, nous avons réalisé la majorité des projets que nous avons programmés. Bien que trop peu nombreuses, vu le contexte, nous avons organisé quelques manifestations. Tous ces événements vous seront développés ci-après. Les traditionnels vœux de la municipalité ont, eux aussi, du être annulés suite aux décisions gouvernementales. Concernant le repas des aînés, prévu courant mars, nous prendrons une décision ultérieurement suivant l'évolution de la situation sanitaire. Pour cette nouvelle année, je souhaite une reprise enfin normale de l'activité de nos associations. De leur investissement dépendent le dynamisme et l'attractivité de nos petites communes rurales.

De plus, je voudrais adresser mes remerciements sincères et chaleureux à :

nos employés communaux (Carole, notre secrétaire, Fred et Carole) pour leur sérieux et leur engagement quotidien,

Elisabeth et Claire, nos bénévoles qui assurent les permanences à la bibliothèque ; elles ont su s'adapter avec succès aux différents protocoles sanitaires imposés.

Enfin, avant de vous laisser tout à votre lecture, permettez-moi, avec quelques jours de retard, de vous souhaiter à vous toutes et tous, au nom de l'équipe municipale et des employés :

Nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2022.

Stéphane Prévost

Nos engagements dans les
commissions municipales
Mr le Maire est d'office mem-
bre de chaque commission



COMMISSION TRAVAUX : voirie, chemins, bâtiments Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Delort Marie-Agnès, Surget Marie, Keiser Hervé, Dessane Bruno, Soumagnas Florent, Arnaud Sébastien, Clédat Sébastien, Wagner Eric, Tous les Élus, en fonction de leur disponibilité. **COMMISSION FINANCES** : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Wagner Eric. **SIPRAD et INSTANCES DE COORDINATION** : Prévost Jacqueline, Surget Marie. **ATEC 87** : Clédat Sébastien **COMMISSION COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL** : Dessane Bruno, Wagner Eric, Broussouloux Yvette, Delort Marie-Agnès. **CORRESPONDANT DÉFENSE** : Keiser Hervé. **CORRESPONDANTE PANDÉMIE** : Surget Marie. **REPRÉSENTANT SECTEUR TERRITORIAL ÉNERGIES du SEHV** : Soumagnas Florent. **REPRÉSENTANT SYNDICAT VIENNE BRIANCE GORRE** : Délégués titulaires : Dessane Bruno, Delort Marie-Agnès Délégués suppléants : Arnaud Sébastien, Broussouloux Yvette

Permanences en mairie des élus : Nous vous rappelons qu'une permanence hebdomadaire est assurée le samedi de 10h30 à 12h et que nous restons à votre disposition sur rendez-vous.

Les travaux en 2021

+Implantation de l'éco-point des Plats. Le SIC-TOM a validé le site jugeant le volume récolté suffisant.

+L'enfouissement de réseau (EDF + Télécom) : cette année, deux villages ont été concernés (Oziers et les Plats). Ces travaux sont financés en totalité par le SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne). Les deux entreprises intervenantes sont **CONTAMINE** pour Oziers et **AEL** pour les Plats.

+Voierie : c'est une compétence intercommunale. En 2021, dérasement et goudronnage de la route du Chatenet. Entreprises retenues : **DEVAUD** et **COURTEILLE**

2 appartements communaux restaurés :

Logement du Mas : salle de bain refaite à neuf

2 Entreprises

HERVELEC et **LACHAUD Jean-Luc**

Coût total des travaux : 7 169,16€

Subvention : 1955,23 obtenue du Conseil Général

Logement au-dessus de la mairie (suite à l'incendie) : travaux de peinture et de revêtement par **Mr Victor BEDE** pour **5008,16 €**

Pour ce logement, l'ensemble des travaux a été remboursé par l'assurance.

Mise en place d'une réserve d'eau (6 500 litres) attenante à l'atelier communal. Elle se remplit en récupérant l'eau de pluie du bâtiment. Ainsi, elle nous permet une autonomie pour palier à une éventuelle interdiction préfectorale d'arroser pendant la période estivale.

Entreprise **HYDRO-ELEC**

Coût total des travaux : 6 666,67 €

Une subvention de 35% sera octroyée par le Conseil départemental.



Le chauffage de la Mairie modifié : pose d'une pompe à chaleur réversible à la Mairie

Entreprise **MACIEJOWSKI**

Coût : 5 079,14 €

Subvention : 1 481 € obtenue du Conseil Départemental.

Remise en état du camion benne

Frais conséquents pour passer au contrôle technique: 2598,39€

Le conseil municipal a envisagé son remplacement mais après réflexion, vu le prix de l'occasion et le peu de kilométrage effectué annuellement, nous avons décidé de le conserver.

Nouveautés numériques

La sonorisation de la salle des fêtes

Comme nous vous l'avons dit dans la dernière Gazette, nous avons fait intervenir la société « LASCAUX Image & son ». Après un diagnostic du matériel, celui-ci était devenu obsolète : il datait de plus de vingt ans et les différentes manipulations avaient eu raison de lui. Ainsi, la salle des fêtes a bénéficié d'une rénovation complète pour sa sonorisation.

C'est un investissement conséquent de 4 760,65 €. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de demander une caution et une participation lors de la location de salle pour ceux qui veulent bénéficier de la sonorisation.

Cette sonorisation est équipée de la technologie actuelle : lecteur CD, USB, Bluetooth...



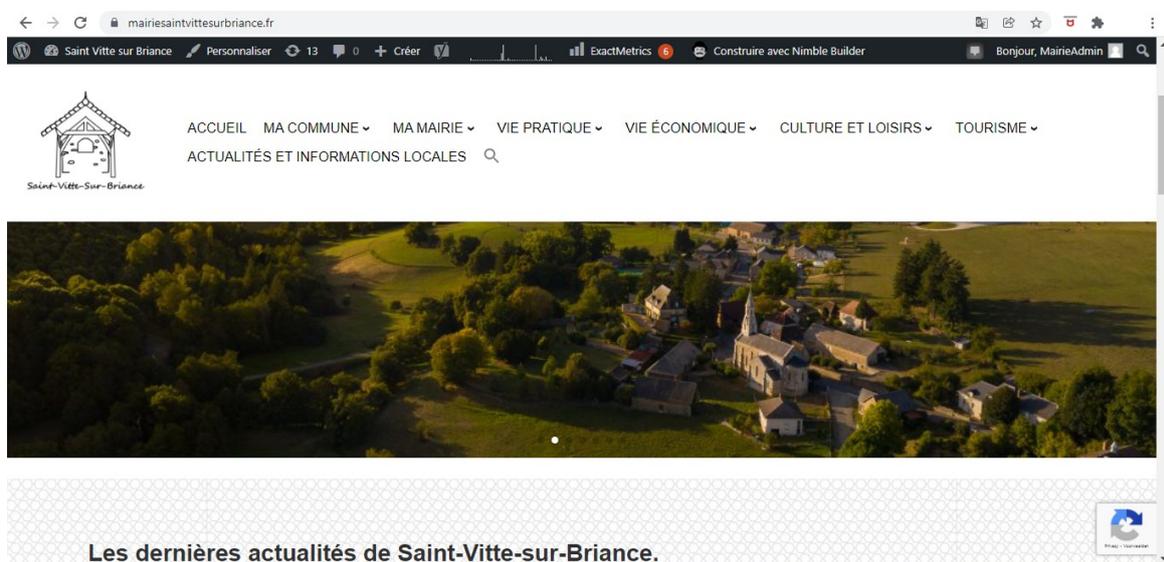
Le site internet de la commune de Saint-Vitte-sur-Briance

En 2021 est né le site internet de la commune : <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/> pour un coût de 2082€. L'association Kesaco de Saint-Hilaire-Bonneval fut notre maître d'œuvre pour cette création et continue de nous accompagner en cas de difficultés.

Nous pouvons saluer leur professionnalisme et la convivialité dans laquelle a été créé ce site.

Un groupe de travail alimente le site des dernières nouvelles de la commune ou réactualise certaines pages 2 à 3 fois par mois. Le site d'une commune se doit d'être vivant et interactif. Aussi associations, professionnels, et habitants de St Vitte, n'hésitez pas à nous contacter pour vos souhaits de diffusion (articles, informations, manifestations...) et vos remarques. Il est important que nous ayons l'avis des utilisateurs afin de progresser dans notre communication pour l'adapter à vos souhaits et envies.

Page Facebook : Mairie saint vitte sur Briance



L'évolution de l'informatique à la Mairie :



Comme cela avait été précisé dans notre dernière « Gazette », l'ordinateur devenait obsolète par rapport à l'évolution de Windows et des différents logiciels nécessaires aux besoins du secrétariat.

Avec l'association « Kesaco », nous avons fait l'inventaire des besoins afin d'avoir un matériel approprié pouvant répondre à nos attentes pour plusieurs années.

Le matériel a été acheté chez « Limousin Informatique ». A ce jour, la Mairie bénéficie d'un ordinateur neuf avec un onduleur et d'un double enregistrement des données afin de garantir une meilleure sécurité. L'onduleur permet de stabiliser le courant électrique afin d'éviter toutes pannes et destruction de l'électronique.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'un ordinateur portable ainsi que d'un vidéo projecteur. Ce dernier pouvant être mis à disposition des associations et des habitants de la commune moyennant un dépôt de caution et une location minimum.

L'investissement informatique totalise la somme de 2 473,63 € et le vidéo projecteur la somme de 786,83 €.

La nouvelle installation du matériel informatique (configuration des ordinateurs et récupération des anciennes données, installation des différents logiciels, passage des câbles pour une double sauvegarde, installation des onduleurs...) a été effectuée par « Kesaco » pour la somme de 492 €.

En toute cohérence, nous avons aussi établi un double contrat de maintenance avec l'association Briance Roselle « Kesaco », pour la somme de 138 € par an, sur le fonctionnement du matériel informatique et l'apport technique nécessaire à l'évolution du site de la commune de St Vitte sur Briance.



Sur le plan de la sécurité, en 2022, nous serons dans l'obligation d'être affiliés au « RGPD » (Règlement Général sur la Protection des Données).

Le Centre de Gestion de la Haute-Vienne (CDG87) de la fonction publique territoriale propose d'organiser une consultation pour la passation d'un contrat groupe qu'il porterait et auquel pourrait adhérer la Mairie.

Les actions culturelles menées par la commune

Journée Européenne du Patrimoine organisée par notre intercommunalité :

Le 19 septembre 2021 fut l'occasion de mettre en valeur notre four à pain. Un temps fort maussade pour cette journée, qui n'a pas empêché l'organisation du concours de pâtés de pommes de terre, devenu un évènement incontournable. Une quinzaine de personnes ont concouru pour cette nouvelle édition, parmi lesquelles nous félicitons Yvette Gavi-net, qui a remporté le premier prix. Et un grand merci aux deux boulangers, Dédé et Jean-Louis.



L'après-midi, le temps trop pluvieux n'a pas permis aux archers de maintenir leur animation.



La Bibliothèque

C'est encore avec beaucoup de bonheur que nous avons accueilli en 2021 dans notre bibliothèque, un public fidèle auquel sont venus se joindre de nouveaux lecteurs.

Toujours aussi confortable, ce lieu de culture apporte une agréable étape de flânerie au fil des pages.

Notre souci permanent est d'acquérir toujours plus de documents (romans, bandes dessinées jeunes et adultes, DVD, CD, magazines, documentaires) afin d'enrichir nos collections et de répondre ainsi aux souhaits du plus grand nombre d'entre vous.

Nous sommes aussi à votre disposition pour vous commander les ouvrages que vous n'auriez pas trouvés sur les étagères.



Cette année, nous avons ouvert nos portes à de très jeunes lecteurs venus emprunter nos albums dont le choix s'est étendu. Pour les jeunes adolescents, le fond a été totalement renouvelé et chacun pourra y retrouver des ouvrages correspondant à son niveau d'apprentissage de la lecture. Les plus âgés toujours passionnés de lecture sont venus prendre le temps de découvrir nos nouveaux romans.

Les magazines concernant la cuisine, les travaux manuels sont toujours bien appréciés.

Nous avons acquis récemment un magnifique coffret reprenant les plus grands succès de la collection du Père Castor, édité à l'occasion de son 90ème anniversaire, à consulter et à emprunter par petits et grands !

Nous vous rappelons que votre bibliothèque est ouverte : mercredi de 15 h à 17 h et vendredi de 17 h à 19 h. Les adhésions sont gratuites.

Décoration du bourg : des projets collectifs

La balade des créatures

Après la belle initiative tricot « Habillons les arbres de Saint-Vitte » en 2017, l'envie de relancer un projet collectif était toujours présente. C'est en rangeant les anciennes décorations de Noël que l'idée est venue d'utiliser les structures pour donner à notre village ses habits d'été. Et pourquoi pas demander aux habitants, associations ou accueils de loisirs des alentours de créer de nouvelles « robes » pour ces vieux sapins ? C'était également l'occasion de se retrouver autour d'un projet créatif commun après de trop nombreux mois d'isolement.

Une fois cet appel lancé, les 12 structures ont été récupérées par leurs créateurs qui les ont ensuite transformées dans le plus grand secret. C'est ainsi que du 21 juin au 21 septembre, d'étranges créatures se sont invitées dans notre village. Les habitants, visiteurs de passage et randonneurs ont pu les découvrir et élire leur favorite au moyen d'un coupon de participation. Nous avons eu des retours de personnes des quatre coins de l'hexagone, qui recevront en souvenir une carte de vœux de la part de la commune.



Le « Nid de frelons » de Cyril Herry, habitant de la Croisille-sur-Briance, est arrivé en tête des suffrages. Nous tenons à féliciter tous les participants pour leur créativité, leur enthousiasme et leur savoir-faire.

Décorations de Noël

Comme tous les ans, la commune de Saint-Vitte est fière de sa décoration naturelle de Noël réalisée par les cantonniers avec l'aide de Claire (une habitante de la commune). Cette année, vous avez pu remarquer que 9 pères Noël vous observaient quand vous passiez dans le Bourg. L'idée est de réaliser des décorations à la main à l'aide de matériaux trouvés dans la nature. Vous avez des idées ou vous souhaiteriez participer cette année ? Soyez les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter.



La vie Associative

Club des anciens de la Briance



Malgré la pandémie, le club des anciens de la Briance a réussi à organiser quelques manifestations.

Avec la participation du PEPS Eureka : Atelier mémoire, du 3 septembre au 5 novembre 2021.

Un repas gratuit offert aux adhérents à la salle des fêtes le 30 octobre 2021

Une journée avec les produits "bien-être" avec repas, avec la Société RSD le 10 décembre 2021.

Parmi ces manifestations, le repas fut un moment très apprécié. Nous avons pu nous retrouver l'espace d'un temps dans une ambiance chaleureuse qui nous avait fortement manqué.



En souhaitant que cette année nouvelle nous permettra de nous retrouver pour des moments de partage.

Cous'y Vitte est une belle association qui donne un sens collectif à un loisir :

Partager, échanger, encourager, faire quelque chose de ses mains, le tout accompagné de causeries, permettant de passer de bons moments.

Et c'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons de nouveaux adhérents.

Pour notre jeune association, comme pour tout le monde, 2021 fut une année particulière. Cous'y Vitte a dû limiter ses réunions hebdomadaires, et laisser de côté une partie de ses projets. Cependant, grâce à l'énergie de ses adhérentes et au soutien de la municipalité, elle n'est pas restée inactive.

Cous'y Vitte



Association EQUI-BRIANCE OXYGENE



Fort d'une trentaine de membres depuis 2013, l'association Équi-briance oxygène, affiliée **Équiberté**, est un club de randonnée équestre pour cavaliers et meneurs indépendants.

Des randonnées sont proposées à la demi-journée, à la journée, mais aussi sur deux ou trois jours. Sur la commune, une randonnée d'une demi-journée suivie d'un repas à la salle polyvalente est organisée au début de l'été.

Ce sont environ une douzaine de sorties qui sont organisées du mois d'avril au mois de novembre. Les lieux de rendez-vous proposés sont situés sur la commune de Saint-Vitte-sur-Briance, sur les communes avoisinantes mais aussi ailleurs dans le Limousin et départements limitrophes.

Toutes ces activités sont proposées par les bénévoles de l'association qui, conjointement avec la municipalité de Saint-Vitte-sur-Briance, participent aussi à **l'entretien et au balisage des 70 km de sentiers balisés de la commune.**

Pour tout renseignement, tél. : 06 87 66 49 05 Le président, Jean-Louis RENAUDIE-FAYE

Le collectif Rhizome

Le Collectif Rhizome est une association loi 1901, créée en juin 2021 dans le cadre de l'organisation de la fête de la musique de Saint-Vitte-sur-Briance, en partenariat avec la municipalité.

Son siège social se situe sur la commune mitoyenne de La Croisille-sur-Briance.

Mais l'une des caractéristiques importantes d'une association est précisément de ne pas être attachée à un territoire déterminé, au sens administratif du terme. C'est dans cet esprit que le Collectif Rhizome a été réfléchi.

Différents projets sont ainsi envisagés, dont une fête de la musique à Saint-Vitte en 2022, mais également des actions qui pourront avoir lieu sur d'autres communes. Il s'agira d'événements de natures diverses, à dominante culturelle, pouvant être organisés à différents moments de l'année.

De la même façon, le collectif Rhizome se compose de personnes aux compétences et horizons variés, souvent très éloignés, qui ont choisi de combiner leurs savoir-faire et leur regard sur le monde, en vue de produire des événements capables d'étonner, voire d'intriguer et d'émerveiller.

☒☒ La fête de la musique 2021

Les organisateurs (Collectif rhizome, association locale qui prend le relais de l'association « On s'inVitte »), la municipalité de St Vitte sur Briance, les anciens de l'association « On s'inVitte » avaient décidé, malgré la tension épidémique, d'ouvrir l'instant d'une soirée une fenêtre sur une certaine liberté retrouvée en maintenant la traditionnelle fête de la musique de St Vitte.

Une scène magnifique (merci aux jeunes agriculteurs et à la Mairie de Château Chervix) du bon son (les musiciens toujours ravis de jouer à St Vitte), un état d'esprit décontracté, « déconfiné », la convivialité, le partage résumant cette soirée.

La restauration assurée par Olivier, Stéphanie et Mathieu a ravi les participants.

L'Esprit qui caractérise la fête de la musique de St Vitte a continué à planer en cette année 2021 et a réussi à s'élever au dessus de la lourdeur et de la grisaille de cette période.

A voir sur le site :

<https://mairiesaintvittesurbriance.fr/photos-de-la-fete-de-la-musique-deconfinée/>



Les archers du Martoulet

Le club des archers du Martoulet était affilié à la FFTA depuis 2019 et jusqu'à septembre 2021. Cette saison, le club a rejoint la Fédération française de tir libre (FFTL) plus axée sur le tir nature, et le tir 3D. Le club continue à proposer néanmoins les différentes disciplines du tir à l'arc

+Tir salle dans la halle Tennis de St Germain les Belles équipée d'un mur en stramit de 11 cibles (distance de 10 à 30 m)

+Tir extérieur de 10 à 70 m sur le terrain des Planchettes à St Vitte sur Briance

+Tir nature sur blasons animaliers sur un parcours permanent de 24 cibles

+Tir 3D, sur un parcours semi-permanent à St Vitte sur Briance

Les Archers du Martoulet est un des rares clubs de tir du Limousin et le seul en Haute-Vienne à pouvoir proposer cette diversité quant aux disciplines pratiquées. L'apprentissage se fait en arc classique, mais les différentes armes sont également présentes tel que le longbow (arc de « Robin des Bois ») notamment en tir instinctif.

La reprise en septembre 2021 pour la saison 2021/2022 s'est faite sous le maintien d'un protocole strict. 22 archers en septembre 2020 (45 en mars 2020), une année 2021 compliquée (annulation de quasi toutes les compétitions), des archers hésitant à revenir sur les pas de tir malgré les propositions du club ; ce fut une année difficile, mais le club a poursuivi le développement de ses infrastructures, notamment en étoffant le parcours 3D.

La rentrée 2021/2022 s'annonce prometteuse. L'effectif est de 35 archers inscrits dont 50% de jeunes.

Le club a recentré les séances encadrées sur le samedi matin :

9h/10h30 jeunes débutants, 10h30/12h00 confirmés et adultes,

et propose 2 séances de tir libre les mardis et jeudis soir à partir de 18h30 à la salle de St Germain les Belles et la pratique sur parcours le dimanche

Les projets sont présents, l'envie et la motivation de chacun les accompliront.

Contact : Éric Wagner 06 74 77 40 83

Le club profite de cet article pour faire un appel, aux propriétaires de terrains jouxtant les Planchettes pour savoir s'il serait possible d'installer des cibles « animal 3D » notamment en bordure des chemins principaux. Merci.



Une partie du groupe des plus jeunes

ACCA St Vitte

Vieille d'une cinquantaine d'années, cette association est toujours très active malgré un nombre d'adhérents en chute libre (vieillesse de la population, quasi disparition du petit gibier encore abondant dans les années 60 et très chassé).

Aujourd'hui, l'ACCA compte une douzaine de chasseurs résidant à Saint-Vitte et une douzaine de chasseurs résidant hors de la commune, soit une vingtaine d'adhérents. Mais, un phénomène encourageant cependant ; après avoir été parrainés par des chasseurs depuis plusieurs années, deux jeunes chasseurs ont pris leur premier permis de chasse (gratuit) en 2021. D'autres sont en cours d'apprentissage, dont une jeune fille.

Tous les espoirs sont donc permis car ces jeunes arrivent dans la pratique de ce loisir avec leurs idées respectueuses de la nature et de l'humain (respect des règles nouvelles de sécurité, de la liberté des autres à pratiquer des activités de loisirs différentes, respect de l'équilibre de la faune avec le souci de préserver et de réguler...).

Aujourd'hui, les chasseurs de Saint-Vitte chassent surtout le sanglier, un gibier en fort développement, et qu'il est nécessaire de réguler. Cet animal est en effet un prédateur pour la production agricole de notre commune (dégradation des prairies, dégâts aux céréales, etc.). Les chasseurs travaillent donc main dans la main avec les agriculteurs qui sont aussi parfois des « Nemrod ». Sans la chasse, le sanglier viendrait jusqu'aux portes des villes et des bourgs pour se nourrir, envahirait tout. Ceci n'est pas de la fiction !

L'ACCA de Saint-Vitte se voit attribuer une trentaine de bracelets de chevreuils chaque année, un animal certes joli et admiré des randonneurs, mais un animal dont la population croît très rapidement et qui est vecteur de nombreuses maladies pour notre cheptel bovin (tiques et donc maladie de Lyme, strongylose, etc.), sans compter les dégâts occasionnés sur les jeunes plantations de feuillus ou de résineux. Chaque année, 30 chevreuils sont donc tués sur notre commune, dont une dizaine en tir sélectif (uniquement les mâles) d'été, à l'affût (tous les ans, nous avons des gens qui viennent de Champagne pour s'adonner à leur passion).

Saint-Vitte bénéficie d'un territoire exceptionnel pour de nombreuses activités de loisirs (randonnées, champignons, pêche, chasse au gros gibier mais aussi au petit gibier encore vraiment sauvage comme la bécasse et la palombe).

Je suis président de l'ACCA de Saint-Vitte depuis 5 ans et non chasseur. En tant que tel, ma tâche consiste à faire en sorte que tout le monde se supporte, que le dialogue soit toujours possible, que chacun comprenne qu'il ne détient pas seul la vérité et que chacun fasse sienne cette maxime : « La liberté des uns prend fin lorsque commence celle des autres. »

Association les morduEs : « festival dans mon jardin »

Je me souviens du samedi 31 juillet au 21 Le mas.
 Je me souviens du « Festival dans mon jardin #2 »,
 festival familial et culturel où tous les spectacles
 sont gratuits.
 Je me souviens de la pluie, des rares rayons de so-
 leil, du froid, de la chaleur des sourires.
 Je me souviens de tous les artistes.
 Je me souviens de l'exposition « Debout les arts »,
 de ces œuvres fleurissant le jardin des morduEs.
 Je me souviens des talents de la scène ouverte.
 Je me souviens de l'engagement de tous les bénévo-
 les.
 Je me souviens du public toujours aussi nombreux
 bienveillant, curieux et animé.



Autres évènements...

Cérémonie du 11 novembre

Plus d'une trentaine de personnes y ont assisté en respectant le protocole sanitaire. Après la lecture des discours de la Ministre des armées et du Président national des Anciens combattants, nous avons eu le plaisir d'écouter l'allocution de monsieur Jean-Paul Ruchaud. Il nous a fait un parallèle très intéressant entre la crise du Covid 19 et la grippe espagnole. Un grand merci à toi Jean-Paul.



Une fête pour Maxime :

Le 27 novembre dernier, l'équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur Maxime DALBRUT. La durée de son engagement au service de notre commune méritait notre reconnaissance. Autour d'un repas préparé par notre traiteur, Monsieur Olivier LAVAURE, nous avons convié près de 80 personnes.



En accord avec Maxime, nous avons réuni le conseil municipal au complet, tous les anciens élus communaux et intercommunaux, les maires de notre communauté de communes, les élus des différentes collectivités (conseil général, DDT...), les responsables d'entreprises ayant travaillé pour notre commune, les présidents des différentes associations, les employés communaux, et sa famille.

**Nous vous souhaitons, Nicole, Maxime
une retraite paisible.**



Le Fleurissement des maisons

Chaque année, les habitants de notre commune sont invités à participer au fleurissement.

Dans ce cadre, cinq catégories sont proposées :

- Maisons fleuries
- Décorations sur voie publique
- Parcs fleuris
- Fermes fleuries
- Chambres d'hôtes



Des bons d'achat de 20 € (1er prix), et 15 € (pour les autres participants) récompensent les lauréats.

Vous pouvez vous en servir dans les trois commerces ci-dessous :

- **Les Jonquilles à Magnac-Bourg**
- **Chez Tony à Saint-Germain-les-Belles**
- **Aux Serres de Stéphanie à Linards**

Les Élus remercient chaleureusement toutes les personnes qui participent à l'embellissement du bourg et des villages.



Colis pour les aînés

Le repas des aînés n'ayant pu avoir lieu, le conseil municipal a décidé d'offrir un colis confectionné par **la ferme des Roucelles** située sur la commune de Glanges. 137 colis ont été distribués.

Le SICTOM

Après bien des discussions au sein du SICTOM autour de la « révolution » apportée au traitement des ordures ménagères, l'effort collectif permet une baisse remarquable pour cette nouvelle année.

Comme vous avez pu le constater dans le courrier qui vous a été adressé, c'est une baisse conséquente des tarifs de 25% en moyenne pour l'année 2022. Malheureusement, ce ne sera pas le cas chaque année. Cette diminution est surtout due au fait d'une collecte qui se fera toutes les quinze jours. A savoir aussi que le SICTOM ne maîtrise pas le tarif du traitement des déchets qui est établi par le S.Y.D.E.D 87.

Le tarif du forfait fixe correspond aux frais fixes du S.I.C.T.O.M. Sud Haute-Vienne à l'exception du marché de collecte et des frais d'incinération des Ordures Ménagères. Il est identique pour tous les usagers et est fixé à 94 € pour l'année 2022.

Le tarif de la part fixe au bac correspond aux frais engendrés par le marché de collecte des ordures ménagères et est fixé à 0,35 € du litre pour l'année 2022.

Le tarif de la levée du bac correspond aux financements des transports et du traitement des ordures ménagères et est fixé à 0,016 € le litre du bac pour l'année 2022.

Un rappel en ce qui concerne le ramassage des bacs : sur notre commune, celui-ci aura lieu les **mercredis des semaines impaires** (cf le calendrier qui vous a été envoyé par le SICTOM ou à consulter sur le site de la Mairie : <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/> rubrique « *Actualités et informations locales* »).

	<i>Consommation</i>	
<i>Taille du bac</i>	<i>Total abonnement</i>	<i>Levée unitaire</i>
120 l	136 €	1,92 €
240 l	178 €	3,84 €
360 l	220 €	5,76 €
660 l	325 €	10,56 €

Syndicat des eaux VBG

(Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre)

La commune de Saint Mathieu rejoint en 2022 le Syndicat des eaux VBG.

Lors de l'assemblée du 7 décembre 2021, il a été voté une augmentation de 2 centimes d'euro/m³ pour 2022

Les chemins de randonnée

Trois passerelles qui permettent la traversée des cours d'eau aux Âges, à Curzac et à Latronche sont à remettre en état.

Le Conseil Départemental peut participer au financement, à hauteur de 30 % du coût hors taxe des travaux. Une demande de subvention sera déposée auprès des services concernés.

Information pour les randonneurs :

Une innovation technologique, LOOPI, sert de calculateur d'itinéraire ; elle fonctionne comme un GPS. Elle est gratuite, disponible et téléchargeable sur ANDROID et IOS.



Les boucles cyclotouristiques en Briance Sud Haute-Vienne avec LOOPI

LOOPI est une application mobile dédiée à l'itinérance douce.

Véritable innovation technologique, LOOPI est à la fois un calculateur d'itinéraire qui fonctionne comme un GPS et en même temps un accompagnateur qui guide vocalement (en mode déconnecté) le randonneur.



Elle est gratuite et disponible sur Android et iOS. Après téléchargement de l'application, elle est utilisable partout même sans connexion internet.

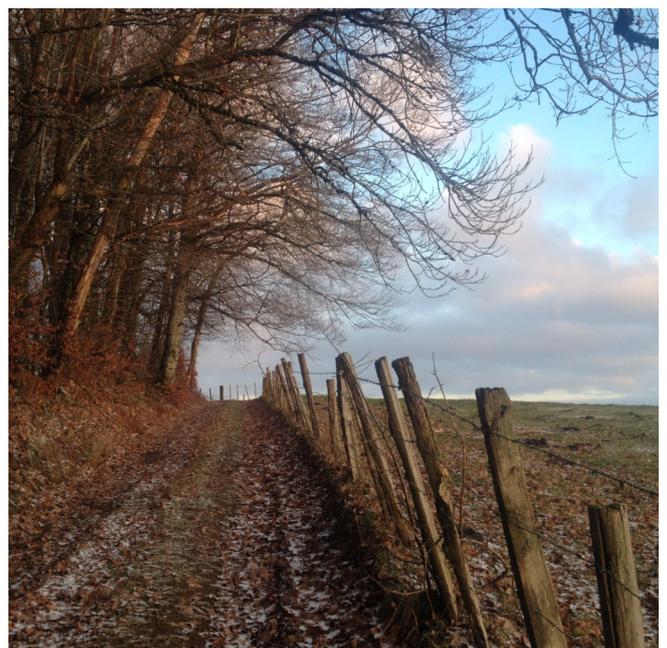
L'application vous propose des suggestions de balades à vélo et également à pied. Le calculateur vous permettra de vous rendre sur le départ de la balade. Au fil de votre itinéraire vous bénéficiez d'une sélection de points d'intérêt pour découvrir le patrimoine local et vous retrouvez aussi des informations pratiques comme des aires de pique-nique, des ateliers de réparation de vélo...



Au gré des sentiers de St Vitte.....



Visatz coma qu'es brave Sent-Vit





Le petit marché du vendredi

Il se tient de 10h à 12h sur la place de la Mairie.

Deux commerçantes y proposent leurs produits :

Mme FAYE Séverine - « AU BONHEUR DES VACHES »

se tient à votre disposition avec ses différentes viandes :

veaux de lait

porcs fermiers

viande rouge

poulets plein air

ainsi que les œufs de ses poules élevées en plein air

Contact : **06 24 47 20 30** ou ay.faye@laposte.net

Mme NEIL Claudine - « SAVEURS D'OZIERS »

vous propose des plats cuisinés : entrées, desserts...

Contact : **06 85 25 63 42**

Les travaux prévus pour 2022 :

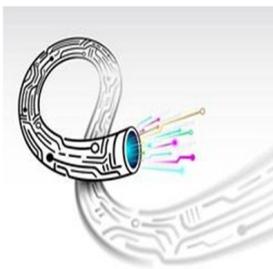
Les travaux prévus pour 2022 :

Numérisation du cimetière. Prévus à la Toussaint 2021, nous espérons sa réalisation pour cette année.

Remise en état de 2 chemins publics (rempierrage) Oziers : du Pont à la Lande d'Oziers et le deuxième aux Âges.

Chauffage des bâtiments communaux : l'équipe municipale est en pleine réflexion. À ce jour, nous utilisons le gaz. Cette énergie fossile devient très onéreuse. De plus, on consomme beaucoup pour un rendu peu satisfaisant. On ne transpire pas dans notre salle des fêtes ! Actuellement, l'État, dans le cadre de son plan de relance « énergie renouvelable », propose d'accompagner les collectivités souhaitant changer de mode de chauffage (subventions de l'ordre de 80%). Le SEHV doit nous faire un diagnostic complet afin qu'on puisse se positionner sur cette opportunité éventuelle.

Élagage : Les 3 sites prévus pour 2022 sont : **route d'Oziers, route des Plats, les 50 premiers mètres de la route de Bretagne.** Les travaux seront effectués par l'entreprise **Geoffray DUPUY**. Les branches seront coupées, broyées puis évacuées.



La fibre arrive : DORSAL et ORANGE sont chargés du déploiement de celle-ci sur le territoire de notre communauté de communes. La fin des travaux est prévue pour fin 2024. Concernant notre commune, DORSAL est chargé du déploiement sur les secteurs du Liat, Lavergne, La Beauberie, Nouailhas et Bretagne. Les travaux doivent commencer dans le courant du premier trimestre pour un raccordement possible des administrés durant l'été. Les autres secteurs seront couverts par ORANGE (travaux prévus fin 2023, début 2024).

Voirie : reprise de la route d'Oziers jusqu'à l'accès à la départementale

Urbanisme : Mr Pascal ROUX, propriétaire foncier à Noailhas, a décidé de mettre en vente son terrain exploité jusqu'alors par son locataire, Mr Christophe TAURON (agriculteur). La commune a décidé de faire valoir son droit de préemption sur une de ces parcelles (29 ares) déclarée constructible au PLU. L'acte notarié a été signé le 6 décembre 2021. Montant de l'achat : 900 euros hors frais notariés.



Les joies et les peines de cette année

NAISSANCES

Le 16 avril 2021 : CHIARDET Antoine, Louis, Étienne

Le 26 décembre 2021 : BRUNERIE Martin, Xuebin, Albert



MARIAGE & PACS

Se sont pacsés le 4 octobre 2021 : MENARD Thibaut, Pierre et FROMENT Claire, Marie, Alice.



DÉCÈS

Le 25 mai 2021 : MORLINGHEM Carole épouse SELLES.



Et bien sûr, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants sur la commune et nous restons à leur disposition pour tous renseignements.

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne année nouvelle, malgré le contexte actuel.

Prenez soin de vous

Le conseil municipal

Le comité de rédaction tient à remercier tous les participants qui ont permis l'édition de cette seconde Gazette. N'hésitez pas à aller sur le site de la commune pour nous faire part de vos remarques et surtout de vos idées.

Site internet: <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/>